

ÉCHANGE DE NOTES ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS
D'AMÉRIQUE RELATIF À L'APPLICATION ET À L'INTERPRÉ-
TATION DE L'ACCORD (DE RUSH-BAGOT) CONCERNANT LES
FORCES NAVALES SUR LES GRANDS LACS EFFECTUÉ PAR
UN ÉCHANGE DE NOTES EN DATE DES 28 ET 29 AVRIL 1817*.

Intervenu à Ottawa, les 26 février et 9 mars 1942

I

*Le Ministre des États-Unis au Canada
au Secrétaire d'État pour les Affaires Extérieures*

(Traduction)

LÉGATION DES
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

OTTAWA, le 26 février 1942.

N° 611

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT,

Qu'il me soit permis de me référer à la Note du Dr. Skelton en date du 30 octobre 1940 ainsi qu'à ma réponse du 2 novembre 1940 portant interprétation de l'accord de Rush-Bagot à la lumière des conditions actuelles et dans l'esprit de cet accord. Je viens de recevoir pour instructions de mon Gouvernement de suggérer que, pour mettre les navires de guerre construits sur les Grands Lacs en état de lutter contre l'ennemi dès leur arrivée en haute mer, il soit permis d'installer leur armement tout prêt pour le combat et de procéder dans les eaux des Grands Lacs aux épreuves essentielles de la machinerie et de l'armement, y compris les opérations en plongée des sous-marins et le tir d'essai des torpilles et des canons. Mon Gouvernement forme l'espoir que le Gouvernement canadien voudra bien approuver cette suggestion, étant bien entendu que la procédure proposée ne restera en vigueur que pendant la durée des hostilités présentes.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'assurance renouvelée de ma très haute considération.

PIERREPONT MOFFAT.

* Pour le texte de l'Accord de Rush-Bagot de 1817 voir "Treaties affecting Canada in force between His Majesty and the United States of America", 1927, p. 12.

Pour le texte de l'Échange de Notes mentionné dans la Note du Ministre des États-Unis en date du 26 février, voir le "Recueil des Traités" du Canada, 1940, n° 12.